

Département des Yvelines
VILLE DE CHEVREUSE

Décision 06/2012

Décision autorisant la signature d'une convention

Le Maire de la Commune de Chevreuse ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu les Délibérations du Conseil Municipal en date des 7 Avril 2008, 14 Avril 2008 et 6 Juillet 2009, par lesquelles l'assemblée délibérante a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de convention de coopération entre le SIVOM de la Haute Vallée de Chevreuse et les Communes membres de la future Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse ;

DECIDE

Article 1^{er} :

la signature d'une convention relative à une enquête d'opinion, des sessions de formation et l'analyse d'un expert dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale est autorisée avec le SIVOM pour un montant de 10 453,24 €.

Article 2 :

les prestations concernées ont été réalisées pour le compte du SIVOM par les entreprises suivantes :

Entreprises	Objets	Montant TTC
Progetive	Préparation de l'enquête	1 554,80 €
CSA opinion	Enquête d'opinion	18 179,20 €
Vallotech	Plateforme en ligne d'échanges	450,00 €
AIDIL	Formation professionnelle	8 437,50 €
KALYPS	Assistance d'expert	17 940,00 €

Article 3 :

le montant total de ces prestations est de 46 561,50 € ; la partie supportée par la commune a été déterminée au prorata de sa population.

Article 4 :

il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal.

Article 5 :

en cas de contestation la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles.

Article 6 :

cette décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet et affichée en Mairie.

Chevreuse, le 23 mai 2012

LE MAIRE,
 C.GENOT



(Handwritten signature of C. Genot)